La Ville de Grenoble vous informe que les données à caractère personnel (identité, coordonnées, données bancaires) recueillies sur le portail de la billetterie en ligne ou les bornes automatiques de billetterie de la tour Perret font l'objet d'un traitement informatisé. Ce traitement est destiné à la gestion de votre dossier de réservation, à l'achat des billets de visite, à la gestion comptable et au contrôle d'accès à la tour Perret, à la création de votre compte personnel le cas échéant. Des enquêtes d'évaluation concernant votre visite pourront également vous être adressées.

Ce traitement de données est fondé sur l'exécution d'un contrat dont vous êtes partie : l'achat de billets de visite.

La durée de conservation des données personnelles collectées lors de l'achat de billets ou de produits est de deux ans. Ces données seront supprimées au terme de cette durée.

Les données collectées sont transmises uniquement aux partenaires de la Ville de Grenoble qui participent à la mise à disposition de ce service : le gestionnaire de l'application dédiée Redtaag, Voodootix SAS, l'interface de paiement Paybox, la trésorerie municipale de Grenoble chargée de la gestion comptable, lesquels sont engagés contractuellement ou réglementairement au respect des clauses de confidentialités et de sécurité des données collectées.

Vous disposez de droits sur le traitement de vos données personnelles :

- droit d'accéder aux données vous concernant,
- droit de les faire rectifier en cas d'inexactitude,
- droit de demander la suspension du traitement dans certains cas (droit à limitation du traitement)

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Muséum de Grenoble

1, rue Dolomieu

38000 Grenoble

Mail : tour.perret@grenoble.fr

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Ville de Grenoble à l'adresse dpo@grenoble.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte